

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



DEONTOLOGIE

Maîtrise des textes législatifs sur la déontologie et des obligations des agents immobiliers.

Durée: 3.50 heures (1.00 jours) - Formation présentielle

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers

Prérequis

- Aucun

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi ...

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Accessibilité

nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHFP.

N'hésitez pas également à contacter notre référent handicap, Adelys DEMONT au 06.72.01.69.43 ou par mail : adelys@adiome.com

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Objectifs pédagogiques

- Mettre à jour ses connaissances en déontologie.
- Maîtriser les textes législatifs concernant la déontologie et le devoir de conseil

Contenu de la formation

- MAÎTRISER LA LOI HOGUET QUI DÉFINIT LA DÉONTOLOGIE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES
 - Capacité, garantie financière, responsabilité, obligations et sanctions.
- APPROFONDISSEMENTS DE LA LOI EN 11 POINTS
- DÉCOUVERTE DE VESTA
 - L'emblème de tout un corps de métier
 - Reconnaissance de notre professionnalisme
- MAÎTRISE DES NOUVELLES OBLIGATIONS QUI PÈSENT SUR L'AGENT IMMOBILIER
 - Le blanchiment d'argent et le TRACFIN
 - La DGCCRF
 - La gestion de la protection des données

Organisation de la formation

Formateur

Formation délivrée par une professionnelle de l'immobilier : Nadège GODARD.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Tarifs et lieu

Tarifs

A partir de 300.00 € HT par personne soit 360.00 € TTC par personne

Nous pouvons vous assister dans la demande de prise en charge auprès de votre OPCO.

Sous réserve d'acceptation de la formation par l'OPCO, de ses critères de prise en charge, de ses conditions de financement et de paiement, il peut être possible selon les cas de ne pas faire l'avance des frais de formation.

Lieu

A définir selon les dates de formation choisies et les disponibilités des salles.

Date de création du document : 4 juin 2021

Dernière mise à jour du programme : 04/06/2021